

# Le choix des chèvres pour l'insémination

## Fiche 2c

La pratique de l'insémination nécessite un choix rigoureux des chèvres pour assurer une bonne fertilité. Les principales règles de tri sont détaillées dans cette fiche.



# PRINCIPE DE TRI

## 4 étapes de tri

physiologique, génétique, sur l'état général et suite à l'échographie

## 180-240 jours

entre la mise-bas précédente et l'insémination programmée

## 1 à 5

lactations pour les femelles sélectionnées pour l'insémination

Les résultats de fertilité après insémination sont fortement influencés par le choix et la préparation des chèvres.

Les deux premières phases de tri se basent sur des critères disponibles longtemps à l'avance. Ce premier tri sur données peut se faire dès 2 mois avant la reproduction.

Il est recommandé de réaliser ce tri en 4 étapes :

1. sélection des femelles aptes à l'insémination du point de vue physiologique,
2. tri des animaux présentant un intérêt génétique,

3. vérification de l'état général des animaux,

4. validation de l'aptitude à la reproduction par une échographie (absence de pseudogestation).

Le tri se faisant progressivement, il est utile de prévoir plus d'animaux que nécessaire dans les premières étapes de façon à avoir le nombre souhaité au bout des différentes étapes de tri. Même lors des phases finales de préparation à la reproduction, il peut y avoir des chèvres à écarter, il vaut donc mieux sélectionner 10% d'animaux en plus.

## TRI ET PROGRÈS GÉNÉTIQUE ?

Même si l'objectif derrière la pratique de l'insémination est de progresser génétiquement, il y a tout intérêt à choisir en priorité les chèvres à inséminer sur la physiologie. En effet le progrès génétique s'obtient avant tout en ayant son renouvellement issu d'IA, et donc avec une bonne fertilité : il vaut mieux une chèvre moyenne pleine d'IA, qu'une excellente chèvre vide !



Vérification de l'état général des chèvres avant constitution du lot d'IA

# CRITÈRES PHYSIOLOGIQUES

L'objectif est de sélectionner les femelles aptes à l'insémination, c'est-à-dire ayant le plus de chances d'être fertiles. Il s'agira de choisir sur :

1. **Réussite à l'insémination** : pour les femelles ayant été inséminées l'année précédente, ne choisir que celles ayant rempli.
2. **Intervalle mise-bas/insémination** : au moment de l'insémination, les femelles choisies doivent se situer entre 180 et 240 jours de lactation. En dessous de 180 jours, la reproduction est trop précoce par rapport à l'année précédente, et au-delà de 240 jours, il s'agit de lactation prolongée ou longue ; ces 2 situations sont à éviter pour l'insémination.

3. **Âge ou rang de lactation** : la fertilité se dégrade avec l'âge, il faut privilégier les femelles de rangs de lactation 1 à 5.
4. **Bonne production laitière** : éviter les femelles ayant une production anormalement faible et/ou des taux de cellules anormalement forts.
5. **Nombre de traitements hormonaux** : pour les femelles destinées à un programme hormonal de synchronisation (PHS), on privilégiera les chèvres ayant reçu moins de 3 traitements avec PMSG dans leur carrière.

## ZOOM

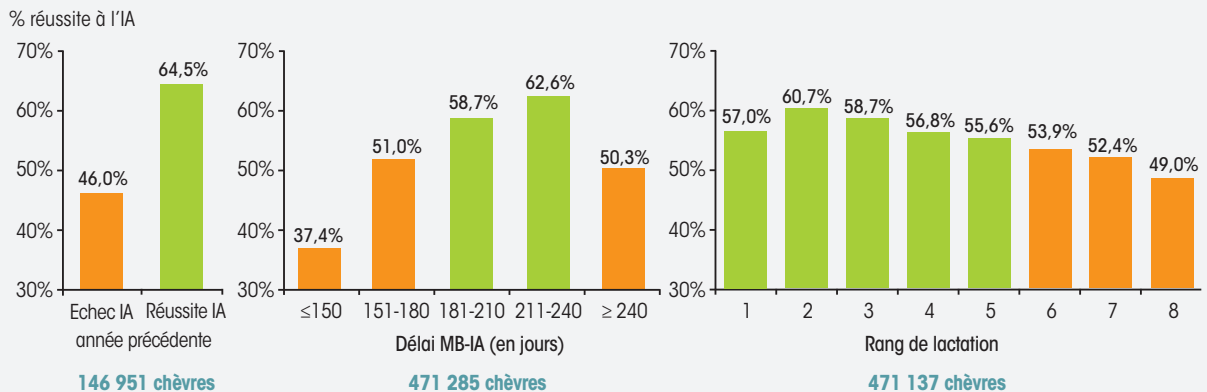
### FERTILITÉ DES PRIMIPARES

La fertilité des primipares est très liée au contexte de l'élevage, notamment à la qualité de l'élevage des chevrettes.

Lors des analyses à grande échelle, leur fertilité est certes un peu en dessous des L2, mais elles sont souvent pénalisées par des intervalles MB-IA non adaptés liés à la conduite du troupeau (1ère lactation raccourcie ou prolongée).

## STATISTIQUES NATIONALES DE FERTILITÉ

Taux de réussite sur les IA réalisées entre 2004 et 2010



# CRITÈRES GÉNÉTIQUES

Pour travailler sur des critères héréditaires, l'idéal est de sélectionner sur des index, quand ils sont disponibles.

Les éleveurs adhérents au schéma de sélection ont des qualifications qui permettent de trier les animaux sur leur intérêt en tant que reproducteur. À l'issue du pointage, une qualification X permet d'identifier les animaux présentant des tares et donc disqualifiés comme reproducteurs.

En l'absence d'index, des notes intra-troupeau peuvent être calculées à partir des données du contrôle de performance. Il s'agit d'un classement des chèvres sur leur production laitière au sein de l'élevage.

Le choix génétique des animaux est lié aux objectifs pour le troupeau.

## ZOOM

### FERTILITÉ ET PRODUCTION LAITIÈRE

Certes, il est démontré que la fertilité des hautes productrices peut être plus faible que la moyenne, mais attention, le fait de trier sur les niveaux de production laitière peut entraîner indirectement la sélection d'animaux avec d'autres facteurs d'échecs.

Il serait dommage de se priver les meilleures productrices à l'insémination sur ce seul critère. Celles qui produisent beaucoup vont bien !

## ZOOM

### LACTATION LONGUE OU INSÉMINATION ?

Très souvent, les profils des animaux que l'on recherche pour l'insémination ou la lactation longue sont similaires (bonne production laitière, mamelle saine...).

Pour éviter de pénaliser la fertilité à l'IA, choisissez d'abord les femelles à inséminer puis les lactations longues. Lors du choix du lot d'IA, un certain nombre de chèvres seront écartées et certaines pourront constituer un lot de lactations longues.

De plus, pour éviter d'avoir à remettre en IA des femelles ayant fait une lactation longue, privilégiez l'IA en début de carrière des chèvres (pour garder la génétique) et pouvoir les laisser en lactation longue ensuite.

# ÉTAT GÉNÉRAL ET MORPHOLOGIE DES ANIMAUX

Au moment de la mise en lot, une vérification de l'état général des chèvres présélectionnées doit être faite pour s'assurer qu'elles sont aptes à la reproduction et/ou qu'elles correspondent aux besoins de sélection de l'élevage pour ceux qui n'ont pas de pointage. Les points à surveiller sont :

- l'état sanitaire : pas d'infection ou d'inflammation en cours, pas de traitement vétérinaire en cours,

- l'état corporel : ni trop maigres, ni trop grasses,
- les aplombs / articulations : pas de boiteries ou de difficultés à se déplacer,
- l'état et la morphologie des mamelles : souples et sans inflammation, présentant une bonne attache et des trayons conformes,
- l'absence de tares : double trayon, mâchoires béguë ou grignard, hernies, robe.

## APTITUDE À LA REPRODUCTION

Quelques semaines avant la reproduction, une échographie peut être réalisée pour contrôler l'absence de pseudogestation. Elle est particulièrement recommandée pour les élevages en contre-saison

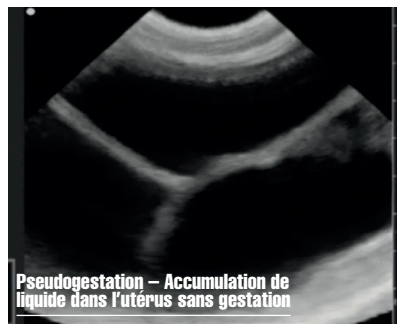
et/ou avec plusieurs périodes de reproduction dans l'année. Les chèvres pseudogestantes doivent être écartées de l'insémination car même après traitement, leur fertilité reste faible.



Retrouvez l'ensemble des fiches GRC sur le site [idele.fr/grc](http://idele.fr/grc)

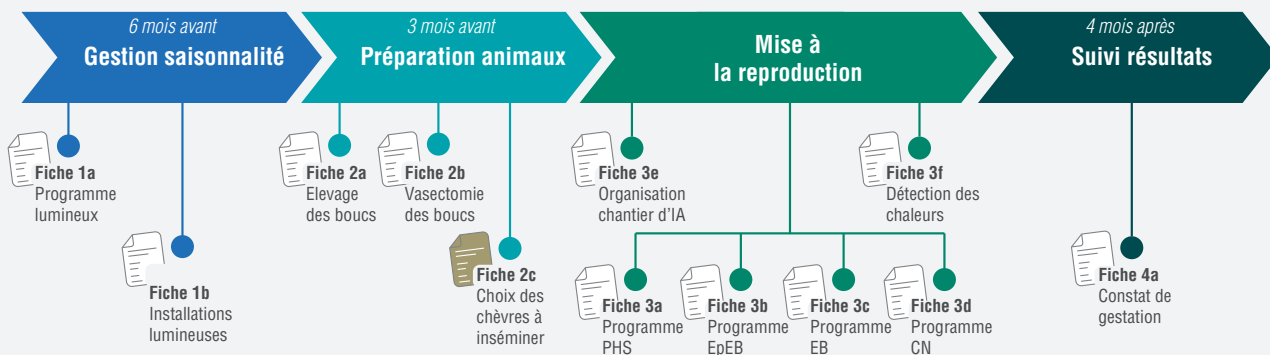


Constat d'aptitude à la reproduction par échographie



Pseudogestation – Accumulation de liquide dans l'utérus sans gestation

## CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME



Les interventions sur animaux doivent se faire conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'acte. Ces recommandations ont été établies sur les races et sous les latitudes de France métropolitaine.